

Pour diffusion immédiate

LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION DE MONTRÉAL INVITE TOUS LES ÉLECTEURS DU DISTRICT DE CÔTE-DE-LIESSE À VOTER LE 21 NOVEMBRE

Montréal, le 19 novembre 2010 – Le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, invite tous les électeurs du district de Côte-de-Liesse dans l'arrondissement de Saint-Laurent à se prévaloir de leur droit de vote, ce dimanche 21 novembre. Rappelons que cette élection partielle vise à combler le poste de conseiller de la ville, suite au décès de M. Laval Demers.

Les bureaux de vote ouvriront dès 10 heures et fermeront à 20 heures. Les électeurs peuvent connaître l'adresse de leur bureau de vote en consultant leur carte de rappel ou en visitant le site web d'Élection Montréal : ville.montreal.qc.ca/election.

Pour pouvoir voter, chaque électeur doit se présenter avec l'une des pièces d'identité suivantes : la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat du statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes. Les électeurs sont aussi invités à apporter leur carte de rappel.

Rappelons que cinq candidats briguent les suffrages au poste de conseiller de la ville du district de Côte-de-Liesse: Karim Dakdouk (Équipe Harel – Vision Montréal), Bryce Durafourt (Projet Montréal), Guy Hébert (Indépendant), Francesco Miele (Équipe Tremblay – Union Montréal) et Jean-Luc Poulin (Indépendant).

-30-

Source : Élection Montréal
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements pour les médias : Pierre G. Laporte
(514) 872-9376